



Suite à la demande de Force ouvrière, la direction a ouvert les négociations sur la prime dite « dividendes ».

La négociation a permis

l'octroi d'un montant de 150€ sur la base d'un temps complet.

Ce montant sera versé avec le salaire de novembre, c'est-à-dire le 1er décembre.

Sans accord et sans la signature de force ouvrière la direction ne proposait que 100€ de prime.

Une prime qui tombe à pic en cette période !

Jacqueline Poitou
Déléguée Syndicale Centrale
Carrefour SAS

150€

MODALITES

- . Avoir été présent 3 mois en 2010.
- . Versement au 1er décembre

Le montant est calculé au proratas en fonction du temps de présence sur 2010 et du temps de travail

Adhérer à Force-Ouvrière,

c'est rompre l'isolement !

